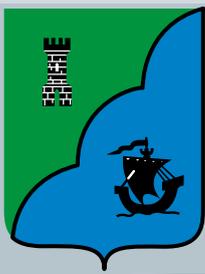


Juillet 2022



BULLETIN MUNICIPAL DE **NAVÈS**  
n°81

# L'ÉCHO

de Bel Air



# Navès Un éclairage intelligent



**L**es élections, Présidentielles et Législatives, se sont déroulées pour la première fois dans notre nouvelle mairie, ainsi nous avons pu constater toute sa fonctionnalité et son confort.

*Je ne m'étendrais pas sur les résultats, mais je féliciterais juste Jean Terlier, seul rescapé sur le Tarn, qui a été réélu sur notre territoire sûrement grâce à son travail de terrain et sa proximité avec les communes.*

*Je tiens à apporter tout mon soutien au peuple Ukrainien qui vit des moments difficiles et plus particulièrement aux membres de la troupe Les Joyeux Petits Souliers de Lxiv. En espérant que cette guerre s'arrête rapidement.*

*Concernant la vie communale, le budget 2022 a été établi sans augmenter les taxes. C'est un choix fort qui a été fait, car au sortir de la crise sanitaire est venue se greffer la crise économique qui impacte énormément nos budgets familiaux.*

*Mais cela pourra-t-il durer ? Les aides de l'état diminuent et si nous souhaitons garder un niveau d'entretien et d'investissements constant sur notre commune il faudra y réfléchir.*

*Comme évoqué à la Une, le conseil a souhaité poursuivre et élargir à toute la commune le programme d'économie d'énergie en matière d'éclairage public. Grâce au partenariat avec le SDET, Navès est désormais équipée d'un éclairage LED intelligent afin de faire des économies.*

*Vous découvrirez dans les différents sujets qui vous sont proposés que nous avons mené à bien plusieurs opérations d'envergure, en matière de voirie. (La bronde- Point attends...)*

*La vie associative reprend petit à petit, la fête votive du mois d'Août aura bien lieu sous une nouvelle formule que vous découvrirez dans ce journal.*

*Suite à ce changement, la soirée Navessole qui avait lieu habituellement le Vendredi soir, a été organisée le 2 Juillet dernier. Nombre d'entre vous y ont participé dans une très bonne ambiance et je vous en remercie.*

*A la veille des vacances scolaire je tenais à souhaiter aux enfants et parents d'élèves, mais surtout aux enseignants de très bonnes vacances. Et rappeler à tous que le conseil municipal continuera comme il l'a toujours fait à maintenir ses engagements dans le dialogue et pas dans l'adversité.*



**Bonnes vacances à vous toutes et tous.  
Soyez prudents et pensez aux gestes barrières.”**

**Pierre CALMELS**  
Maire de Navès

## ▼ Electrification par le SDET

# Expertise et savoir-faire à Navès

Fondé en 1937, le Syndicat Départemental d'Énergies du Tarn (SDET) est un établissement public de coopération intercommunale sans fiscalité propre regroupant l'ensemble des communes du département du Tarn. Propriétaire du réseau public de distribution d'électricité de moyenne et de basse tension, le SDET délègue à un gestionnaire de réseaux la distribution d'électricité aux abonnés, mais exerce tout de même une mission de contrôle continu de son concessionnaire dans un souci permanent de satisfaction des usagers.

Le SDET investit chaque année sur le réseau pour améliorer la qualité de desserte en électricité sur les communes du Tarn. En effet, la qualité de l'électricité constatée chez l'utilisateur ne dépend pas de sa fourniture d'électricité mais de la qualité du réseau qui achemine son électricité.

Dans le cadre de la loi sur la transition énergétique, les Syndicats d'Énergies se sont dotés de nouvelles compétences afin de répondre aux attentes gouvernementales en termes d'économie d'énergie et d'utilisation d'énergie verte.

En 2017 : Le SDET devient Territoire d'énergie Tarn.

Il se dote de la compétence « éclairage public » et agit avec les communes qui lui ont transféré la compétence pour entre-



tenir et développer le parc de luminaires dans l'optique de réaliser des économies d'énergie. Notre commune est adhérente depuis 2007, les délégués communaux qui siègent au comité syndical sont Bernard Strehaiano et Mathieu Poulain. Débutée lors du précédent mandat, cette campagne de renouvellement s'est accélérée en 2021 afin que toute la commune soit équipée, le SDET a procédé au remplacement de l'ensemble des luminaires par du matériel à technologie LED (de l'anglais light-emitting diode ou en français diode électroluminescente). Cette opération permet de réduire au maximum les consommations, en abaissant de 70% la puissance de 0h à 5h sur les axes communaux principaux. Des modules de détection de pré-

sence permettent d'optimiser les allumages et extinctions sur certaines zones (hameaux, lotissements, terrain de pétanque...). La deuxième tranche de travaux s'est incluse dans la rénovation d'ensemble autour de la nouvelle mairie. L'éclairage de ce nouvel espace public est assuré par un mobilier urbain moderne

(mâts et bornes lumineuses avec détection intégrée). L'entrée de l'église est mise en valeur par deux luminaires encastrés au sol. Pour un montant global de 141 843€, la commune contribue à hauteur de 66 262€, le reste étant à la charge du SDET.

### Les différentes opérations d'électrification rurale

Elles sont menées sous la maîtrise d'ouvrage du SDET afin de satisfaire les besoins en électricité de tous les administrés du département, quel que soit leur lieu de résidence :

- **Dissimulation des réseaux électriques** (enfouissement ou installation des réseaux sur façade).
- **Sécurisation du réseau élec-**

**trique** (remplacement des fils nus aériens par des fils torsadés).

- **Renforcement du réseau** pour assurer la qualité de l'électricité et réduire les chutes de tension (création de transformateurs).

- **Raccordement au réseau** (extension et branchement des particuliers dans les communes rurales).

## La fibre est disponible sur le centre village

La fibre est maintenant disponible dans les rues et quartiers suivants : Lotissements Foncouverte, Les hauts de Bel Air & Bellevue d'En-Ferrier, Rue de l'école, Chemin de Bel Air, Rue de Las Goutos, Louis Passebosco, Chemin des Cassaës, Route de Castres et Route des Garrosses), Montespieu, Sallepieussou et La Bèlarié, Al Travès, Lostange et Route du Thoré.

Les travaux et études sont encore en cours pour Le secteur de Gaillard/Galey et de Barginac/Galiou.

**Pour les logements existants :**  
Pour connaître le statut exact de

vos éligibilités, il faut faire un test d'éligibilité sur le site des opérateurs commercialisant la fibre sur la commune (Orange – SFR et leurs filiales).

Concernant le branchement de votre habitation à la limite de propriété, il se fera de la même manière que la ligne téléphonique existante (en aérien ou enterré, dans ce cas il faut bien s'assurer que le Fourreau télécom ne soit pas bouché). Si des travaux sont nécessaires sur la voie publique, ce sera l'opérateur commercial choisi qui se chargera des démarches pour faire réaliser les travaux (inutile de contacter la mairie).

Si votre logement n'apparaît pas comme éligible alors que celui de vos voisins l'est, vous pouvez aussi vérifier l'éligibilité sur le site XPFibre.com, et poser des questions. Les questions sont à poser principalement par ce biais, vous pouvez également envoyer une copie de votre demande en mairie mais l'interlocuteur unique reste XPFibre.

### Pour les maisons neuves :

Depuis le 1er Janvier 2022, il appartient à l'opérateur chargé du déploiement de la fibre sur un territoire de gérer la création du PAR (Point d'Accès Réseau) pour les nouveaux logements. Afin de répondre aux demandes,

les particuliers et les promoteurs devront déclarer leur nouvelle résidence sur la plateforme web service xpfibre.com.

A l'issue, vous serez contactés, afin de suivre les étapes de construction de l'infrastructure du réseau de télécommunication et du raccordement fibre de la résidence.

Objectif : Etudier et constituer un dossier d'adduction et de création de PAR (Point d'Accès Réseau) pour raccorder le futur logement au réseau fibre Xpfibre.

Tous les liens directs et documents sont disponibles sur le site internet de la mairie :

[ville-naves.fr](http://ville-naves.fr)

## ▼ Equipement

# Une solution économique et écologique

La Mairie de Navès s'équipe d'un vélo cargo, City Mountain, à deux roues avec assistance au pédalage.

Une sollicitation économique et écologique de la part d'un employé communal qui a séduit l'équipe municipale. Le montant engagé pour cet achat est de 3 800 €.

Sa structure est conçue pour le transport de charge ou même de personnes ! Les biporteurs avec chargement à l'avant sont les vélos-cargo les plus répandus. Ils offrent une capacité de charge maximale de 80 kg dans le bac et présentent un centre de gravité bas favorisant leur maniabilité. L'encombrement serait leur principal défaut.

Le coût croissant de l'énergie et les émissions de gaz à effet de serre ont permis au vélo cargo de réapparaître d'abord en ville, comme une solution adaptée pour le transport de marchandises, en particulier sur le dernier Kilomètre.

Les premiers vélos cargos ont été utilisés par les commerçants pour livrer le courrier, le pain et le lait, entre autres. Au début du XXe siècle, ils étaient couramment utilisés par les professionnels pour les livraisons lo-



cales de marchandises.

Avec la domination du moteur à combustion interne dans les pays industrialisés après la Seconde Guerre mondiale, ces vélos sont devenus moins populaires. Dans le reste du monde, cependant, ils ont continué à être fabriqués et largement utilisés.

Dans les années 1980 en Europe et les années 1990 aux États-Unis, de petits fabricants souvent inspirés par des considérations écologiques ont

relancé la fabrication des vélos cargos. Ce nouvel essor répond notamment à la saturation des transports motorisés dans les zones urbaines et à la pollution de l'air qui en découle.



## Du renfort à l'école

Afin de soutenir l'employée municipale préposée à la cantine et à la garderie scolaire, **Pauline PEREGO** a été embauchée sous contrat PEC (Parcours Emploi Compétences) conclu avec Pôle Emploi, pour une durée d'un an renouvelable à compter de mars 2022. Elle travaillera 20 heures par semaine, annualisées.



Le nombre d'élèves déjeunant à la cantine ou restant en garderie est important, Pierre CALMELS et son conseil municipal ont décidé d'investir pour améliorer les conditions d'accueil des enfants au cours du temps périscolaire.

Le contrat PEC est un contrat aidé qui engagera Pauline à suivre une formation dans le domaine de la petite enfance. Pour la commune, ce type de contrat ouvre droit à des aides financières, dans notre cas, l'état financera 40% de la rémunération.

Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de son ancienne école !

## Des travaux à la Bronde

Les travaux de restauration de la route de La Bronde (VC4) sur une distance d'environ 480 mètres se sont déroulés en avril 2022 par la société Eiffage.

Le rabotage de la chaussée, son renforcement, la pose de bordure de type T1 à l'intérieur du virage ainsi que l'enrobé ont généré une dépense de 64 273 € (134€/m linéaire).

A ces travaux de réaménagement, il a été inclus une canalisation des eaux pluviales sur une distance de 120 mètres environ. Cela se traduit sur le terrain par un curetage de fossés ainsi que par la pose de tuyaux PVC, de regards et de grilles. Pour cette GEPU (Gestion des Eaux Pluviales Urbaines), le montant engagé est de 32 856 €.

La somme totale s'élève à 97 129 € à laquelle sera retranché 19 974 € correspondant à la valeur de la subvention versée par le département et la Communauté d'Agglomération Castres Mazamet.

In fine, la restauration de cette section de route a coûté environ 161 € le mètre linéaire à la commune de Navès.



## Un cadeau pour le départ des CM2

A la fin de cette année scolaire, Pierre Calmels et son conseil municipal ont tenu à offrir à chaque élève avant son départ de l'école élémentaire, une parure de stylos et une clé USB.

Le 30 juin dernier, après la classe les 11 élèves, Maïa, Louis, Manon, William, Ya-

nis, Juliette, Victor, Mathéo, Lilou, Léopold, Maxence, ont donc reçu ce petit souvenir.

Nous souhaitons bonne route et une pleine réussite à tous nos futurs Collégiens !



### Un projet alliant L'école et la Mairie

Durant cette année scolaire, les élèves du CM1 et CM2 ont pu valider leurs « missions citoyennes » en complétant leur passeport du civisme.

Ce carnet recense toutes les notions importantes comme la solidarité, l'entraide, le respect, la mémoire, le patrimoine, la préservation de l'environnement et la protection des citoyens. Il aide à mieux comprendre les institutions de notre pays mais aussi leur fonctionnement et leur rôle.

Avec ce passeport, l'élève a pu réaliser des actions en s'engageant et en s'impliquant concrètement dans la vie locale de son territoire.

En fonction du nombre de missions accomplies, les CM2 ont décroché un diplôme et une médaille d'or, d'argent ou de bronze.

Pierre Calmels entouré des membres de la commission scolaire a remis à chaque élève leur récompense.

### en bref...

#### Appel à vigilance

Nous vous recommandons de rester attentifs et vigilants entre voisins, de promouvoir les gestes bienveillants pour les personnes seules et isolées. N'hésitez pas à signaler tout mouvement suspect de véhicule ou de personnes auprès de la Gendarmerie de Labruguière (05.63.50.78.20 ou le 17), la relève de plaque d'immatriculation et / ou la prise de photos constituent des indices supplémentaires.

Durant toute absence prolongée, vous pouvez demander à la gendarmerie de surveiller votre domicile, des patrouilles seront organisées. Inscrivez-vous à l'Opération Tranquillité Vacances. Pour bénéficier de ce service vous devez vous rendre à la brigade de gendarmerie de Labruguière.

#### Rappel de Courtoisie de Voisinage

Les beaux jours arrivent, propices aux rencontres entre amis, aux réunions conviviales de quartier, mais aussi aux travaux dans les jardins, nous vous rappelons quelques règles élémentaires pour un été paisible et serein.

Extrait de l'Arrêté Préfectoral du 5 juillet 2000 :

« Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique et appareils bruyants ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 20h00
- Les Samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 20h00
- Les Dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00 »

Respectons ces contraintes horaires dans l'intérêt de tous !

Pensez également à ranger vos poubelles après le passage des agents de propreté. Pour plus de sécurité n'encombrez pas la voie publique.



## Secrétariat de Mairie :

### Horaires

Tél. : 05 63 70 22 18

### Heures d'ouverture :

Lundi 8h00 – 12h00 - Fermé l'après-midi

Mardi 8h00 – 12h00 et 15h30 – 19h00

Mercredi Fermé

Jeudi Fermé le matin - 13h30 – 17h30

Vendredi 8h00 – 12h00 et 15h30 – 19h00

[www.ville-naves.fr](http://www.ville-naves.fr)

### Etat civil

#### Reconnaisances avant naissance

- BELLI Joël et LIAUZU Amandine

- GUIRAUD Camille

#### Naissances

- LABIT Mila, Corinne, Pascale née le 17 janvier 2022 à Castres

- LAFON Timothé né le 16 février 2022 à Castres

- HOLMIERE Simon né le 8 avril 2022 à Castres

- DONADILLE FERNANDEZ Eva, Audrey née le 14 juin 2022 à Castres

#### Mariage

POITE Jérémy avec ESCANDE Corinne le 28 mai



Le premier mariage célébré dans la nouvelle mairie.

#### Décès

- GASTALDI (CHAMAYOU) Pascale, Evelyne le 10 janvier à Navès

#### Transcriptions de décès

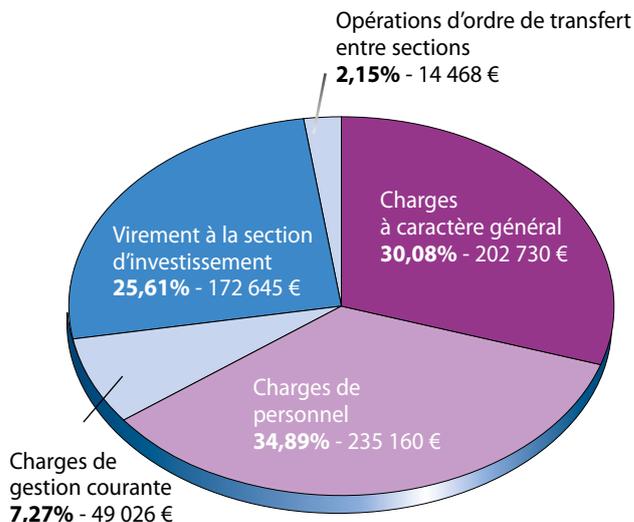
- VERGNES Jean, Albert, André le 28 janvier à Aussillon

- MATEOS (CRISTOL) Marie-José, Yviane le 03 février à Toulouse

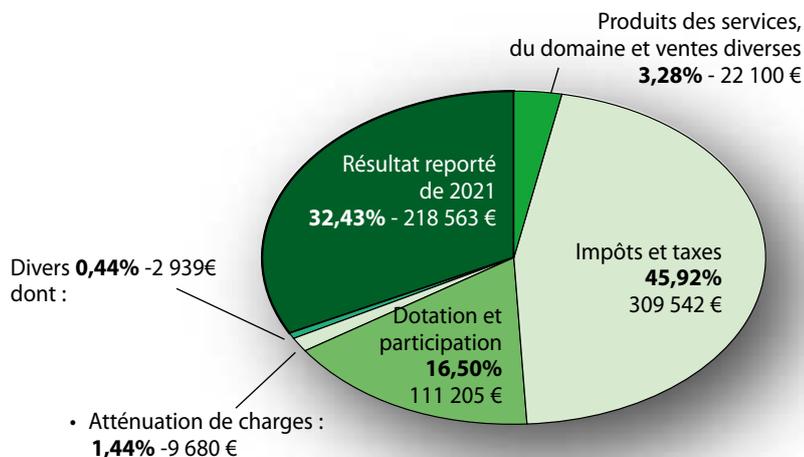
- HERAIL Henri, Jean, François le 1<sup>er</sup> mai à Castres

## Budget de fonctionnement (674 029 €)

### • Dépenses



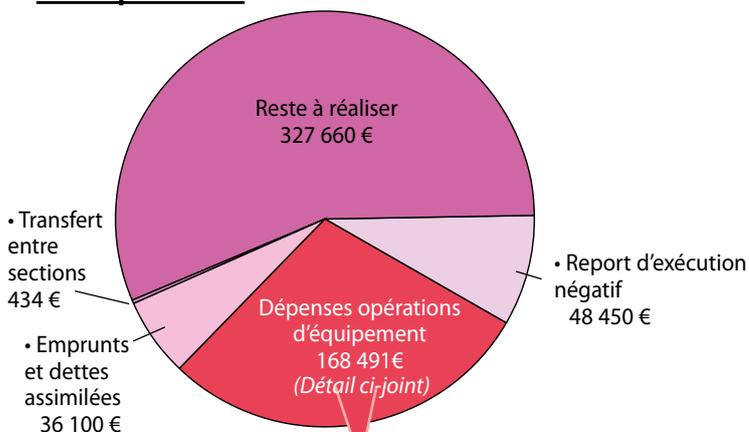
### • Recettes



Du fait de l'arrondi à l'unité, il est possible que la somme des pourcentages ne fasse pas exactement 100%.

## Budget d'investissement (581 135€)

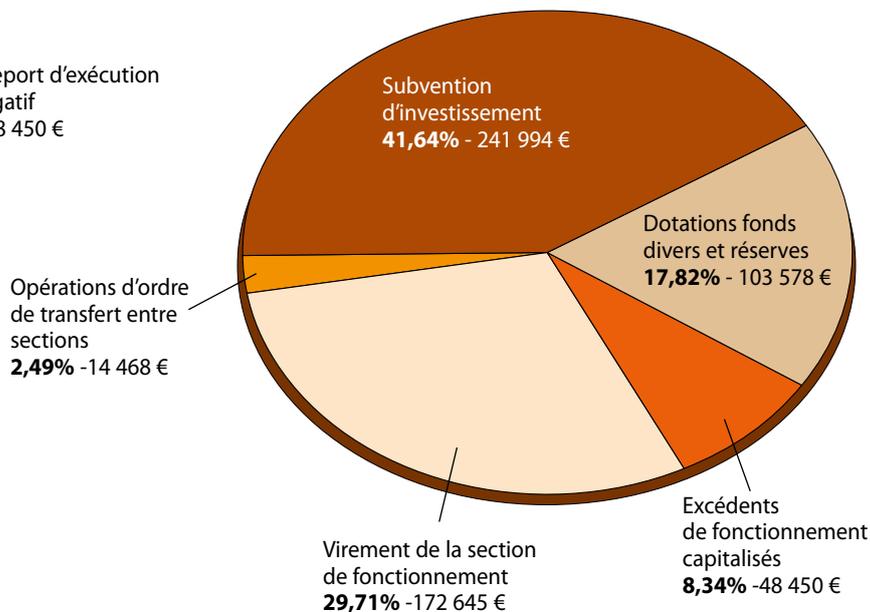
### • Dépenses



#### Dépenses d'équipement prévues pour 2022 (en €)

Achat d'un camion polybenne	52 000
Gestion des eaux pluviales urbaines	32 900
Ecole matériel	920
Voirie communale	82 671
<b>TOTAL</b>	<b>168 491</b>

### • Recettes



#### Autres budgets

Budget assainissement	
Exploitation	Transfert à la Communauté d'Agglomération depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2020
Investissement	

	2022	RAPPEL 2021
Taxe d'habitation (TH)	12,12 %	12,12 %
Taxe foncier bâti (TFB)	24,88 %	24,88 %
Taxe foncier non bâti (TFNB)	76,51 %	76,51 %

Pas d'augmentation des taxes locales pour 2022

## ▼ Santé financière de la commune en 2021

Population : 713 habitants, régime fiscal des communes de 500 à 2000 habitants

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Montants en euros par habitant

	NAVÈS	Tarn	Occitanie	France
Resources fiscales	434	331	478	447
Dotations et participations	153	246	252	219
Ventes et autres produits courants non financiers	37	102	128	106
Produits réels financiers	0	2	0	0
Produits réels exceptionnels	5	8	11	10

### OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT

Principales dépenses d'investissement	Montants en euros par habitant			
	NAVÈS	Tarn	Occitanie	France
Dépenses directes d'équipement	(*) 851	292	336	298
Remboursement lié aux emprunts et autres dettes	21	79	84	74

(\*) nouvelle mairie

### DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Montants en euros par habitant

	NAVÈS	Tarn	Occitanie	France
Charges générales	198	184	228	207
Charges de personnel	269	248	327	279
Charges de gestion courante	55	104	121	113
Charges réelles financières	7	9	21	14
Charges réelles exceptionnelles	0	7	9	5

Principales recettes d'investissement	Montants en euros par habitant			
	NAVÈS	Tarn	Occitanie	France
Dotations et fonds globalisés	56	49	64	56
Recettes liées aux emprunts	561	65	75	66
Subventions et participations d'équipement reçues	161	84	109	92

## ▼ Résultats des élections sur la commune de Navès

### Résultats des élections présidentielles à Navès du 10 avril 2022 - 1<sup>er</sup> tour

Inscrits	646	%
Votants	529	82,0
Abstentions	117	<b>18,0</b>
Blancs ou nuls	17	
Exprimés	512	

#### Nombre de voix %

Nathalie Arthaud	2	0,4
Fabien Roussel	10	2,0
Emmanuel Macron	130	25,4
Jean Lassalle	49	9,6
Marine Le Pen	145	28,3
Eric Zemmour	32	6,3
Jean-Luc Mélenchon	84	16,4
Anne Hidalgo	7	1,4
Yannick Jadot	19	3,7
Valérie Pécresse	14	2,7
Philippe Poutou	4	0,8
Nicolas Dupont-Aignan	16	3,1



### Résultats des élections législatives à Navès du 12 juin 2022 - 1<sup>er</sup> tour

Inscrits	650	%
Votants	381	58,6
Abstentions	269	<b>41,4</b>
Blancs ou nuls	13	
Exprimés	368	

#### Nombre de voix %

Julien Lassalle (NUP)	68	18,5
Ophélie Balestan (ECO)	4	1,1
Virginie Callejon (RN)	108	29,3
Christelle Cabanis (RDG)	27	7,3
Jean Terlier (ENS)	106	28,8
Sandra Rey (DIV)	0	0,0
Chantal Tressens (DXG)	3	0,8
Guilhem Carayon (LR)	27	7,3
Pierre Laporte (DVD)	4	1,1
Laura Ponce (REC)	17	4,6
Claire Dauge (REG)	4	1,1

### Résultats des élections présidentielles à Navès du 24 avril 2022 - 2<sup>e</sup> tour

Inscrits	646	%
Votants	517	80,0
Abstentions	129	<b>20,0</b>
Blancs ou nuls	49	
Exprimés	468	

#### Nombre de voix %

Emmanuel Macron	248	53,0
Marine Le Pen	220	47,0

### Résultats des élections législatives à Navès du 19 juin 2022 - 2<sup>e</sup> tour

Inscrits	650	%
Votants	359	55,2
Abstentions	291	<b>44,8</b>
Blancs ou nuls	42	
Exprimés	317	

#### Nombre de voix %

Julien Lassalle (NUP)	124	39,0
Jean Terlier (ENS)	193	61,0

## ▼ Soirée navessole du 2 juillet 2022

# Ambiance conviviale et festive

Après deux années où les animations ont été discrètes, la nouvelle édition de la soirée navessole a eu lieu le 2 juillet.

Nous avons pu partager une ambiance conviviale et festive lors de cette soirée grâce à la participation des habitants de la commune qui sont venus en nombre ainsi qu'à la météo qui a été de la partie.

La Mairie aux grillades, le comité des fêtes à la buvette, les pom pom girls et le groupe Acoustic'ops à l'animation, tous ces acteurs ont lancé la saison des festivités.

La démonstration faite par nos pom pom girls locales grâce au coaching de Pauline et Manon fut fort appréciée. Ces charmantes demoiselles âgées de 5 à 12 ans s'entraînent sur des musiques rythmées depuis 3 ans, elles ont été chaleureusement applaudies. Cette représentation a permis de lancer la soirée dansante que le groupe Acoustic'ops a su agréablement animer. Un franc succès...

Nous remercions les participants qui par leurs présences, leurs rires, leurs chants et leur bonne humeur ont contribué à la réussite de cette soirée.



### PROJET

## La Mam O' Trésors

Maison d'Assistants Maternelles

### La Mam o' trésors qu'es aquò ?

C'est un projet sur lequel 3 mamans travaillent depuis quelques mois. Un lieu de vie pour les enfants de 0 à 6 ans qu'elles souhaitent faire naître au sein de votre commune.

Audrey, Guylaine et Alexandra ont vraiment à cœur d'ouvrir cette structure, elles vous invitent à scanner ce QR CODE où vous découvrirez en introduction de leur sondage, une description plus détaillée de ce futur établissement.

Afin de les aider dans leurs démarches merci de prendre 5 minutes pour répondre à cette enquête.



## Le public conquis par Théo Charaf

La soirée d'ouverture du festival « Autan de Blues » s'est déroulée le 3 février 2022. Le jeune guitariste lyonnais Théo Charaf a présenté ses textes intimes sur des ballades acoustiques dans la salle Georges Prêtre. Le nombreux public a été conquis par son répertoire et lui a réservé un accueil chaleureux.



▼ Association des parents d'élèves de Navès

# L'ouverture aux autres

**A** lors que chacun redécouvre le bonheur des plaisirs simples, des sorties entre amis, les barbecues de l'été font aussi leurs grands retours. Cette année, la mairie et l'association du moto club de Naves nous ont fait confiance pour organiser le stand repas lors d'une manche du championnat d'Occitanie de moto cross. Une grande première pour l'APEN qui nous à permis de rencontrer une équipe bienveillante, ce qui a grandement facilité la réussite de cette manifestation. Non pas sans quelques craintes, nous avons relevé ce défi. Malgré quelques imprévus, nous avons su vous accueillir en nombre. Vous avez su être patients, tolérants et de fort bons conseils, alors nous profitons de ces quelques lignes pour vous remercier. L'organisation de ce stand a per-

mis de rendre concret le souhait d'ouverture aux autres de notre association. Nous sommes l'association des parents d'élèves de l'école de Navès, mais pas que. Les événements que nous organisons sont au bénéfice des enfants de l'école, mais nos interventions peuvent s'étendre bien au-delà comme vous avez pu le découvrir dimanche 8 mai. Nous nous sommes affairés aux préparatifs de la kermesse sur le thème de Fort Boyard. Des classiques revisités pour nos bambins aux nouveautés sorties de notre chapeau. Malheureusement, la météo a eu raison de nous. Avec ses 41°C annoncés pour le samedi après-midi, nous avons préféré reporter les jeux. Ce n'est que partie remise. Nous avons tout de même pu profiter du spectacle des enfants avant de nous regrouper autour d'un



repas. C'est avec grand plaisir que nous vous avons retrouvé nombreux pour partager ce moment, pour vous rencontrer et prendre le temps d'échanger quelques mots. Merci à tous ceux qui nous ont aidés et ont contribué à la réussite de ce moment.

Nous espérons avoir réussi à vous faire passer un bon moment, avoir répondu à vos interrogations et pourquoi pas, vous avoir donné envie de rejoindre notre belle aventure.

L'APEN

▼ Pétanque

# On se retrouve enfin sur les terrains

**L**a saison 2022 est repartie, plus de masque, plus de pass, enfin on se retrouve sur les terrains. Le club enregistre 42 licenciés.

Les championnats ont démarré le 2 avril sous la neige et le froid à Saint Alby, les 4 équipes doublette masculin ont été valeureuses car certaines équipes ont abandonné dès les parties de poule. L'équipe Garcia Grégory et Dupuy David est éliminée à la partie qualificative.

Le même jour à 14 h se jouait le tête à tête féminin 7 filles inscrites, la neige était un peu moins présente mais un vent glacial perturbait les parties. Trois filles se qualifient pour le lendemain à Arthes : Besombes Odile perd en barrage, Besombes Cindy en poule et Teste Myriam en quart de finale.

Le 9 avril tripléte masculin, les 2 équipes hommes jouaient à la Boule d'Arcachon (Pont de l'Arn) et les 2 équipes filles à Saix, pas de qualifié.

Le 16 avril 2 équipes à Graulhet pour la doublette provençal, pas de qualifié.

Le 23 avril tête à tête masculin

à St Alby 9 joueurs et 4 doublettes féminines à Graulhet pas de qualifié.

Le 26 avril nous avons joué la Coupe de France contre Brassac victoire 17 à 15 : la composition de l'équipe était Barthas Thomas, Giraud Clovis, Salasc Rémi, Chazotte Remy, Garcia Grégory, Clémentine Margot et Teste Myriam.

En coupe du Tarn 1e tour, victoire contre Lombers : Besombes Odile, Amalric Elisabeth, Lorenzo Dominique, Boulesteix Patrice, Vatrion Cédric, Balester Pierre, Caylet Lionel et Perier Christian.

Au deuxième tour, la Coupe de France se déplacera à Réalmont et la Coupe du Tarn au Parc Albi le 26 juin 2022.

Le 30 avril une équipe tripléte provençal inscrite, perd à la partie qualificative.

Le 7 mai, 9 équipes étaient présentes à Labruguière pour la doublette mixte une seule se qualifie, elle perd en poule le lendemain à St Sulpice : Bousquet Christine, Caylet Lionel.

Le 14 mai notre club a organisé le qualificatif tripléte promotion, 116 équipes présentes sur



notre place. Deux équipes de Navès inscrites, mais pas de qualifié. Une bonne partie des licenciés a participé à la mise en place des terrains le vendredi et à la préparation des 195 repas et le samedi avec la tenue de la buvette, le service des repas et la remise en état du parking, une journée très importante pour le club...

En championnat des clubs vétérans Navès a fini troisième après 4 rencontres gagnées.

En championnat des clubs fé-

minins l'équipe de la première division a perdu sa première rencontre et l'équipe de la 3ème division est sortie gagnante.

Le 11 juin en championnat des clubs la 2ème division et la 4ème ont perdu, mais il ne s'agit que du premier tour et nous espérons faire de meilleurs résultats par la suite.

Une nouvelle année « complète » et qui nous l'espérons nous apportera encore de bons moments de convivialité.

## ▼ Ecole

# Clap de fin pour les écoliers !

**C**lap de fin pour cette nouvelle année. Nous avons pu enlever les masques au second semestre, laissant apparaître les sourires de tous. Quel plaisir !

La vie de l'école a repris peu à peu son rythme habituel avec les spectacles, les sorties cinéma, l'organisation du spectacle de fin d'année...

Les vacances arrivent. Elles seront méritées pour tous après de longs mois de travail et d'investissement. Nous vous donnons rendez-vous le 1er septembre à l'école, prêt à repartir pour une nouvelle année et ses nombreux projets. Voici, justement, notre travail depuis le dernier bulletin municipal de janvier 2022.

Depuis plusieurs années, tous les élèves participent au prix des « Incorruptibles » (une sélection de livres par niveau de classe). Pendant l'année scolaire, chaque classe a eu une sélection de livres à lire et le 20 mai 2022, les CM2 ont tenu le bureau de vote pour élire les livres préférés. La carte d'électeur, l'urne, l'isoloir, le bureau de vote... Tout a été fait comme « les grands » (voir photo). C'est un projet national qui plaît beaucoup aux élèves et qui sera reconduit à la rentrée prochaine.

Les élèves du CP au CM2 ont participé au Rallye Mathématique sur trois manches, étalées pendant l'année. Nous avons fait de très bons résultats avec une mention spéciale aux CP-CE qui ont fait un sans-faute ! Bravo à eux ! Le rendez-vous est



La grande lessive.

pris l'année prochaine afin de continuer à travailler la culture mathématique et l'esprit collectif.

Toute l'école s'est mobilisée pour la deuxième manifestation de « La Grande Lessive » autour du thème proposé « Ombre(s) portée(s) », le jeudi 24 mars. Une exposition dans l'école a été réalisée avec les productions de chaque enfant (voir photo des élèves de CM1-CM2). Le projet est reconduit pour la rentrée prochaine avec un sujet « La couleur de mes rêves », le 20 octobre 2022. N'hésitez pas vous-aussi, à venir exposer votre production au format A4 à

l'école ce jour-là.

Durant l'année, en lien avec l'association MiGaDo (Migrateurs Garonne Dordogne), nous avons pu observer le développement du saumon. Nous avons accueilli un aquarium avec des œufs de saumon. Nous avons ensuite calculé la date d'éclosion avec les plus grands. Nous avons enfin observé les alevins après l'éclosion. Avant les vacances de Pâques, les saumons sont repartis à la pisciculture de Pont-Crouzet. Les élèves de maternelles et les CP-CE ont accompagné l'association MiGaDo le lundi 30 mai 2022 afin de libérer les jeunes saumons à Bonnac (09) (voir photo). Une superbe sortie suivie d'une journée au domaine des oiseaux, à Mazères (09). Merci aux accompagnateurs durant cette journée !

La classe des CM1-CM2 a travaillé sur un projet en lien avec le Castres Olympique. La mission était de réaliser un blason avec deux silhouettes, autour de l'art Senoufo (art africain), portant les valeurs du rugby. Pendant plusieurs semaines, les élèves ont travaillé ensemble à la réalisation de leur blason. Ils ont pu le présenter aux joueurs du Castres Olympique au stade Pierre Fabre. Ils ont été aussi invités à assister au match op-

posant Castres à Clermont avec un tour du stade à la mi-temps (voir photo). Super projet !

Enfin, pour clôturer cette année, les CM1-CM2 sont partis du 20 au 24 juin à Soulac-sur-Mer. Sur place, ils ont pu réinvestir des notions apprises en classe (la faune et la flore en bord de littoral, les vestiges de la 2<sup>de</sup> Guerre Mondiale, les mouvements de l'eau...) et aussi découvrir le patrimoine local (le Phare de Cordouan notamment). C'est un long projet à construire mais cela fait des souvenirs inoubliables pour les élèves.

Enfin ! Le samedi 18 juin, nous



Sortie maternelle CP-CE.



Vote incorruptibles.

avons pu présenter aux familles notre spectacle de fin d'année. Sur des musiques rythmées, chaque classe a présenté un enchaînement de danses et acrobaties. L'association des parents d'élèves a ensuite pris le relais pour animer la kermesse et le repas du soir. Merci à tous pour ce moment. Cela faisait tellement longtemps que nous attendions le retour de la fête de l'école !

Le vendredi 1er juillet matin, les futurs « Petite-Section » sont venus passer une partie de la matinée en immersion dans la classe. Un goûter a été partagé avec les nouvelles familles. Plus une rentrée est préparée, mieux celle-ci se passe.

Les élèves préparent déjà l'année prochaine avec nos CM2 qui s'appêtent à nous quitter (Maïa, Louis, Manon, William, Yanis, Juliette, Victor, Mathéo, Lilou, Léopold, Maxence). Toute l'équipe éducative de l'école leur souhaite une belle réussite dans cette nouvelle étape : le collège. La porte de l'école leur sera toujours ouverte.

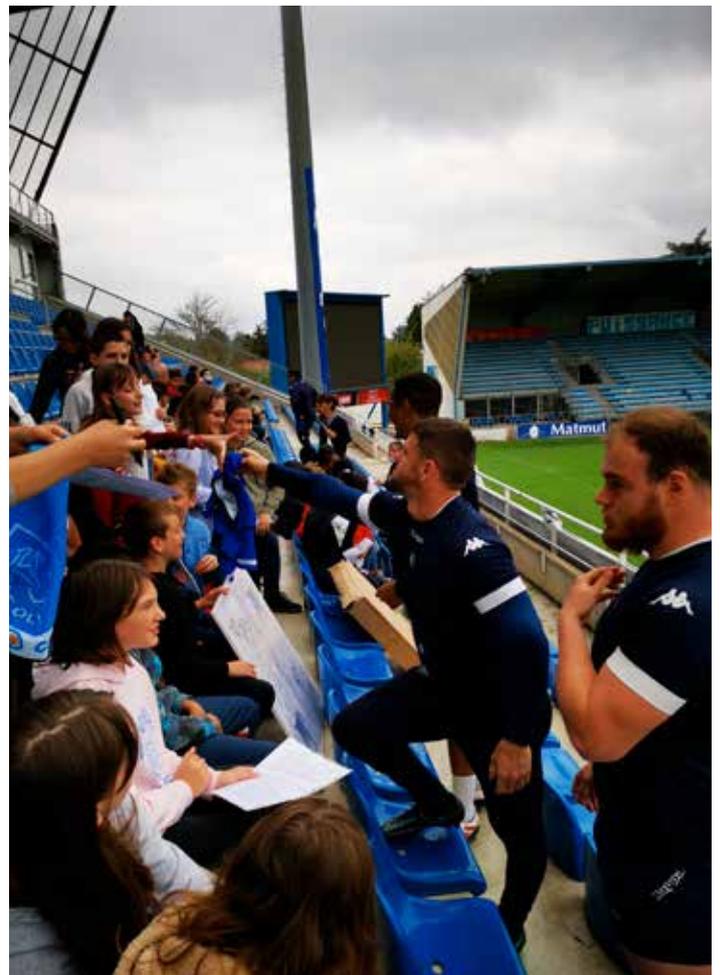
Nous souhaitons également une bonne rentrée en septembre aux futurs nouveaux élèves. J'invite

les nouvelles familles à contacter la mairie de Navès pour l'inscription à l'école (toutes les informations sont présentes sur le site internet du village : <http://www.ville-naves.fr/>). Vous pouvez nous contacter rapidement, sans forcément attendre la fin de l'année.

Pour septembre, quelques changements sont à prévoir sur l'école. Lucie, en maternelles, travaillera en binôme avec un(e) autre enseignant(e) qui viendra un jour par semaine. Nous souhaitons à Laura, qui travaillait avec Lucie cette année tous nos vœux de bonheur et d'épanouissement pour les années suivantes. Merci à elle pour son investissement et sa bonne humeur. Rosy prendra sa retraite en décembre ; l'ATSEM qui la remplacera sera présente dès septembre afin d'assurer une période de transition. Merci à toi Rosy pour ces nombreuses années.

Nous remercions toutes les personnes qui sont à nos côtés pour le bonheur et l'épanouissement des élèves, pour une école de la bienveillance et de la réussite. Passez de belles vacances d'été.

**Jean-Baptiste GUEGUEN**  
Le directeur de l'école



*Les CM avec le Castres olympique.*



*Vote incorruptibles.*



*Sortie maternelle CP-CE.*

## ▼ MJC

# Des effectifs stables

L'année 2021/2022 est une année de reprise en douceur pour la MJC.

La Covid étant toujours là et le protocole sanitaire obligatoire, nous avons été contraints de la faire respecter très sérieusement pour pouvoir continuer à pratiquer les activités (Pass sanitaire et le masque obligatoire).

Nous n'avons pu organiser aucune manifestation (Réveillon, loto, Fête de la MJC) la seule chose que nous avons pu faire a été le Téléthon en collaboration avec la Mairie de Navès. Nos effectifs sont de 195 adhérents comme l'année dernière.

**La Randonnée** a démarré en septembre, 5 nouveaux inscrits sont venus étoffer les rangs des habitués. Le 7 novembre l'activité a participé à la sortie « Les MJC vous baladent » à Saint Baudille, avec les MJC de la communauté d'agglomération Castres Mazamet sous l'égide de la fédération des MJC d'Occitanie, un très bon moment de convivialité. Nous avons organisé une rando nocturne pour le téléthon où 12 personnes ont affronté le mauvais temps autour du village. En avril nous avons participé à une randonnée à Lafenasse organisée par l'association Tarn Ukraine afin de récolter des fonds.

Pour **le football** la saison a été particulière en raison de la Covid. Il y a eu peu de match, l'effectif des joueurs est toujours le même ils n'ont réalisé que des entraînements dans une ambiance chaleureuse.



L'équipe du badminton.

**Les cours de gymnastique** prodigués par Béatrice Soares ont lieu tous les mardis, cette année nous comptons 21 adhérents tous motivés et toujours dans la bonne humeur.

**La zumba**, un groupe assidu et très sympathique mais qui connaît une diminution des adhérentes due à l'obligation du pass sanitaire, maintenant, n'hésitez pas à venir essayer à la rentrée.

**Danse traditionnelle**, cette activité a chuté, de 70 inscrits il y a 3 ans nous sommes passés à 24 cette année. Il a fallu se remettre à apprendre les danses que nous avons oublié mais toujours dans la joie, la bonne humeur et surtout le plaisir de se retrouver.

**Espagnol et Anglais**, nous demandons une petite participation pour les cours de langues cette année, 4 adhérents (adulte

et enfant) en anglais et 5 (adulte et enfant) en Espagnol, mais avec une assiduité et une application maximum. Tout le monde a bien progressé dans ces cours animés par Anna, toujours dans la bonne humeur.

**La Country** cette année a été encore très compliquée avec toutes les contraintes dues au covid. Il y a eu 28 adhérents, l'amour de la danse, la convivialité sont la force de cette activité et cela permet de faire face aux difficultés sanitaires. Pour l'année prochaine les cours seront maintenus avec Yannick et Jacqueline le jeudi soir de 18h30 à 21h30 sur 3 niveaux. L'activité se recentre sur un programme « vintage » pour maintenir les danses acquises.

**Pom Pom Girl** tous les samedis après-midi ces charmantes demoiselles s'entraînent pendant

une heure pour danser sur des musiques entraînantes. Cette année elles ont eu la chance de faire une sortie à la patinoire.

**Le Badminton** malgré une reprise difficile due au Covid nous avons réussi à conserver un certain nombre d'adhérents adultes et jeunes confondus. Les deux championnats UFOLEP ET MJC se sont bien déroulés. L'équipe UFOLEP n'a pas participé au rassemblement national de Lille mais s'est engagée dans les tournois et tout spécialement au tournoi déguisé de Saint Juéry. Tout cela dans une ambiance très conviviale.

Le samedi 11 juin une trentaine d'adhérents se sont retrouvés dès 9 heures pour arpenter le village et procéder à un nettoyage, la récolte fut malheureusement importante. Ensuite, la MJC a offert l'apéritif et les grillades aux participants.

Voilà sont retracées quelques informations de notre MJC sachez qu'à la rentrée vous pouvez venir essayer les activités une ou deux fois gratuitement.

La MJC remercie monsieur le maire et toute son équipe municipale pour la mise à disposition des salles et du terrain de foot.

Nous vous donnons rendez-vous fin août pour les inscriptions et courant septembre pour notre assemblée générale.

Bonnes vacances à tous.

La Directrice,  
Patricia Pauthe



Le grand nettoyage de la commune.



Le club randonnée.

▼ **Généralisations Mouvement**

# Bienvenue aux nouveaux retraités !

**N**otre club reprend depuis plusieurs mois ses habitudes, jeux de société, rencontres amicales, repas conviviaux.

Notre Assemblée Générale a réuni plus de 40 adhérents, sous contrôle du pass sanitaire.

Notre président a ouvert l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tout le monde, les rapports d'activité et le rapport financier ont été lu.

Un appel à tous les nouveaux

retraités de la commune à venir nous rejoindre a été lancé.

Les distributions habituelles de fleurs et de bouteilles pour fêter les anniversaires de nos adhérents se sont déroulées dans la bonne humeur.

La matinée s'est terminée par le traditionnel repas servi par le traiteur O Bonnes Saveurs partagé avec Monsieur le Maire, l'après-midi a permis de jouer aux cartes.

Ginette Gastaldi, secrétaire



▼ **Chasse**

# De bonnes perspectives pour le petit gibier

**C**ette année 2022 s'annonce sous de bons auspices, en effet le printemps clément que nous connaissons offre de bonnes perspectives quant à la reproduction du petit gibier.

Le dimanche 4 avril s'est déroulé le repas traditionnel des chasseurs, nous fûmes une trentaine de convives à avoir dégusté le savoureux civet de lièvre préparé par notre cuisinier en chef : Jean-Claude CAVAILLES.

En ce qui concerne la restauration de la mare dans le cadre du projet MILEOC, celle-ci est terminée.

Reste à la nature à reprendre ses

droits.

En ce début de mois de mai, nous avons pu observer le retour de la colonie de guêpiers d'Europe. L'année dernière nous avions constaté l'intrusion de personnes mal intentionnées. Nous profitons de cette occasion pour rappeler la loi qui protège cette espèce. L'arrêté du 29 octobre 2009 (article 3) interdit entre autres toute destruction intentionnelle des œufs et des nids, ainsi que la destruction ou la perturbation intentionnelle des oiseaux.

La protection de ses habitats (sites de reproduction et aires



de repos) interdit toute intervention sur ces milieux particuliers à l'espèce et notamment tout type de travaux susceptibles de les altérer ou de les dégrader. Il est également interdit de détenir, de transporter ou de réaliser

toute action commerciale avec des individus prélevés dans le milieu naturel. (cf photo ci-contre).

La formation obligatoire décennale à la sécurité pour tous les chasseurs s'est déroulée le vendredi 20 mai, nous étions une douzaine à pouvoir y participer, les autres chasseurs pourront suivre une formation par internet dès qu'elle sera accessible.

Nous profitons de l'occasion pour souhaiter un prompt rétablissement à notre ancien lieutenant de louvèterie : Jean-Marie BERNARD qui rencontre de graves problèmes de santé.

# Biodiversité : restauration d'une mare

**C**ette année 2022 a vu la finalisation des importants travaux de restauration d'une mare et de ses abords directs. Le résultat de l'engagement de l'ensemble des acteurs de la commune : chasseurs, agriculteur et syndicat de rivière.

Le projet débute en 2020 par l'inventaire des plans d'eau du bassin versant par la Fédération Départementale des Chasseurs du Tarn (FDC81), via le programme régional MILEOC (Milieux Lenticulaires d'Occitanie). Grâce aux connaissances des chasseurs locaux, plus de 450 plans d'eau ont ainsi pu être inventoriés, dont 11 sur la commune de Navès. Plusieurs mares ont été retenues afin d'engager des campagnes de diagnostics écologiques (amphibiens, oiseaux, reptiles, libel-



lules) : l'objectif étant d'évaluer au mieux l'état de ces milieux et de proposer des plans de restauration.

Sur la commune de Navès, une mare a été sélectionnée sur les terres exploitées par Monsieur Denis CHAPPERT, sous le lieu-dit Malzac. Le principal intérêt identifié a été la nécessité et la

possibilité, de travailler au-delà de l'emprise de la mare. En effet cette dernière est incluse dans une parcelle de 0,18ha qui servait de zone communale de dépôt des déchets verts. Bien qu'étant devenu du compost, ce dépôt est extrêmement riche en espèces exotiques envahissantes telles que le raisin d'Amérique,

sans compter les déchets plastiques et solides. Il a donc été décidé de travailler sur une restauration plus globale de la zone. L'étude réalisée en amont, et notamment l'analyse des clichés aériens réalisés depuis 1945, l'analyse des courbes de niveau et de la végétation, ont permis de confirmer que la zone était de nature à retenir l'eau. Une potentielle prairie humide est redécouverte, étouffée sous 15 années de compost et autres débris.

Le projet de restauration visait deux objectifs majeurs : la gestion des déchets présents (riches en graines d'espèces exotiques envahissantes) et la création d'une prairie humide par l'entrée de l'eau dans la parcelle, le tout ayant un impact positif sur la mare présente.

## ▼ L'évolution du centre depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle

# Nouvelle église, nouveau village...

Le centre du village de Navès a beaucoup changé ces derniers temps avec la démolition du presbytère et la construction d'une nouvelle mairie. Certains le regrettent mais c'est oublier que tout paysage ou aménagement est rarement immobile et qu'ils ne cessent d'évoluer pour répondre aux exigences du moment. Dans ce nouvel aménagement du bourg, l'église émerge comme un témoin de ce XIX<sup>e</sup> siècle qui l'a vu naître et qui voulait faire écho à des temps plus anciens en empruntant un style néo-roman.

### Sur un plateau désertique

L'église actuelle a été construite en 1842 sur un plateau alors désertique au lieu-dit la croix d'en Ferrier. L'ensemble église presbytère est à l'origine de l'implantation du chef-lieu actuel de la commune de Navès qui en était jusqu'alors dépourvu. L'école-mairie suivra quelques décennies plus tard (1861), de même que quelques habitations aux alentours.

Auparavant, l'église était implantée depuis la fin du XII<sup>e</sup> siècle à proximité du château et de la métairie de Navès, au bord du Thoré. Le bâtiment subsiste aujourd'hui en partie, transformé en hangar agricole. Il a subi les affres du temps et toutes les vicissitudes de l'histoire ; ruiné pendant les guerres de religion, reconstruit sur ses fondations à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Après une période de fermeture à la révolution, il se trouve en fort mauvais état dans les années 1800.

Il est alors impératif de restaurer le bâtiment religieux. La période manque de fonds et de stabilité. Il faut attendre des temps plus favorables sur les plans politique, religieux et économique et peut être aussi des hommes porteurs d'un projet.

### L'indépendance de 1806

Progressivement des cadres se mettent en place. Tout d'abord, en 1806 la paroisse de Navès est détachée de celle de St Affrique pour devenir une entité indépendante et avoir son propre curé à résidence. Cependant la paroisse est dépourvue de presbytère. S'ajoute donc au projet



de réparer l'église le fait de devoir en construire un logement pour le desservant. La facture s'alourdit.

Dans les années 1820, des hommes sont au rendez-vous. Un nouveau curé s'installe à Navès le 20 juillet 1821, l'abbé Joseph Vincent Prades. Relativement jeune, 26 ans, natif de Labruguière où il réside encore, c'est un homme d'action et un administrateur.

### Et en 1825, naquit Navès...

En 1825, les trois collectivités, Navès, Montespieu et Sallepieussou se réunissent pour former une seule commune qui prend le nom de Navès. Cette réorganisation vient sûrement faciliter le pouvoir décisionnaire au niveau municipal mais n'augmente pas forcément les fonds disponibles puisque ce sont trois miséreux qui s'associent. Pierre Justin de Bonne en est désormais le maire. Il était cependant déjà celui du « petit » Navès depuis 1822. Ancien officier émigré à la Révolution, récent (1811) propriétaire de Lostange et Tourène-bas, il est aussi le seul notable catholique de la commune.

### ... mais le dossier n'avance pas

En novembre 1826, sous son

mandat, la commune reprend le dossier et vote 4.000 francs pour la réparation de l'église et la construction d'un presbytère lorsque le financement sera rassemblé. Elle n'a pas encore vraiment arrêté d'option, toutefois Pierre Justin de Bonne, fait une première proposition de céder gratuitement un terrain nécessaire à la construction d'une église et du presbytère avec son jardin attenant et ce au centre de la nouvelle carte communale sans préciser le lieu.

En 1827 Pierre Justin de Bonne est nommé Préfet à St Pons. Etienne Chabbert résidant à Hauterive et propriétaire de Gaillard lui succède en 1828 jusqu'en 1832. Le dossier n'avance pas.

Marc Antoine de Lagger a près de 56 ans lorsqu'il devient maire de Navès en 1832 ; né sous l'ancien régime, protestant, il descend des anciens seigneurs de Navès. Propriétaire du château et de la métairie de Navès où sont enclavés l'église et le cimetière, il trouve peut-être enfin l'opportunité de rendre plus cohérent le tènement de son bien. Après moults échanges, rapports, oppositions plus ou moins vives, pétitions, le choix se porte sur la construction d'un nouveau bâtiment dans un lieu

plus central de la nouvelle commune. Reste toujours à déterminer le lieu le plus propice.

### Propositions et contre-propositions

En mars 1837, sous sa présidence, le conseil municipal, prend une nouvelle délibération dans laquelle il prend acte de la nécessité d'abandonner l'église existante pour en construire une sur un terrain cédé gratuitement à la commune par M. de Lagger au lieu-dit la croix d'en Ferrier.

Pierre Justin de Bonne avec l'appui de l'archevêque d'Albi fait une autre proposition, celle de construire l'église à Tourène-Haut à proximité de la grande route départementale qui est projetée. Il offre un terrain en ce sens avec la pierre nécessaire.

Le 28 mai 1837 Jacques Mialhe, maire de St Affrique, mandaté par le préfet, réalise une enquête de commodo et incommodo. Elle enregistre la volonté d'une majorité des habitants (46 sur 66 signataires qui ne sont que des hommes) pour abandonner l'église existante et pour la construction d'une nouvelle sur le terrain de la Croix d'en Ferrier. La plupart des habitants de Barginac ont opté pour la réparation de l'existant.

Les querelles vont se poursuivre ainsi que les recours auprès des diverses autorités. Cependant une ordonnance royale tranche et approuve la translation de l'église du 1er mars 1840 sur le terrain offert par Marc Antoine de Lacger.

#### Peu de moyens financiers

La conception des édifices (église et presbytère) est confiée à Jean Antoine Sébastien Barthes (1801-1876), architecte de la ville de Castres depuis 1836, à qui l'on doit notamment le tombeau du maréchal Soult à St Amans. L'architecte note dans son rapport que le peu de ressources pécuniaires de la commune l'a « obligé d'apporter sa plus grande simplicité à la composition de ces édifices, en ne négligeant cependant aucune condition et convenance et sa solidité. »

L'église présente un plan au sol en forme de croix latine, d'une longueur interne de 19m50, largeur au niveau des chapelles 15m20, largeur de la nef 8m et avec une hauteur sous la clef de

voute de 8m 80.

#### La cloche déménage

Le presbytère est formé d'une cour, d'un jardin et d'un bâtiment d'habitation composé d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage.

Après un appel d'offre, une adjudication passée à la mairie de Castres le dimanche 31 mai 1840, en confie la réalisation aux maçons Antoine Prat et Jean Vieu domiciliés à Viviers les Montagnes moyennant la somme de 11 344 francs 60 centimes. Les entrepreneurs s'obligent aussi à descendre la cloche du clocher de la vieille église pour la remettre en place sur celui de la nouvelle.

La construction de l'église et du presbytère, sous l'épiscopat de Mgr de Gualy, archevêque d'Albi (1833-1842), s'insère dans un vaste programme d'édifications (chapelle de la Présentation, couvent de l'Immaculée Conception à Castres, églises de Roquecourbe, Cambounès...)

Le chantier s'étale de juin 1840 à avril 1842 et se finalisera par

la réalisation de la voute en 1843. Manque de moyens ou malfaçons, les réclamations ne tardent pas à arriver. Une lettre du curé Viallèle du 15.03.1844 fait état d'une humidité importante sur le mur nord de l'église et des plaques d'ardoises sont posées pour y remédier.

L'ensemble des bâtiments s'étoffe en 1847 avec l'ajout au presbytère d'une écurie, d'un bucher et d'une cave puis en mai 1850 avec la construction

d'un porche.

Dans les années 1860, le bâtiment mairie-école sort de terre. Ainsi, avec l'agrandissement du cimetière en 1880, le village a adopté la physionomie conservée pendant 140 ans à quelques détails près (installation d'un monument aux morts de la guerre 14-18 et le déplacement du calvaire) comme en témoigne une carte postale du début du XXème siècle.

Alain Pauthe

### Divers travaux au XXe siècle

L'explosion de la poudrière de Mélou du 18 juillet 1918 endommage l'édifice, des lézardes inquiétantes apparaissent sur les murs et la voute. Un arrêté du 1er août 1920 prononce la fermeture de l'église au culte qui ne sera rétabli que le 14 décembre 1923.

Travaux de consolidation de la structure notamment la révision de certaines réparations effectuées après l'explosion. Les ardoises ont été enlevées avant 1989, de même que le crépis de la façade.

Au milieu de années 90, d'important travaux de consolidation de la voute ont été effectués par l'entreprise spécialisée Chevrin Gély.

Peu de temps après, ont été restaurées les peintures intérieures, œuvre du peintre castrais Jacques Pauthe.

## ▼ comité des Fêtes

# La fête est de retour ! mais...

Petit à petit, nous retrouvons toutes et tous une vie « normale » comme ce que nous pouvions connaître avant la COVID et nous ne pouvons que nous en réjouir.

Dans ce sens, le comité des fêtes a déjà relancé les festivités avec le 2 avril une soirée intitulée « L'ultime tartiflette de l'année » qui se voulait comme marquant la fin de la période hivernale. Le temps nous a fait l'honneur d'être de la partie, avec ses giboulées de neige, contrairement aux participants.... Nous avons quand même passé une super soirée aux côtés de ce qui se sont déplacés et qui ont pris le micro lors du karaoké.

Nous avons continué les animations de l'année avec la tournée des gâteaux le samedi 2 juillet suivie de la soirée Navessolle organisée par la mairie. Quel plaisir de se retrouver autour d'un pique-nique géant où la Mairie a offert les grillades. Le groupe « ACOUSTICOP'S » a su animer la soirée.

Viendra ensuite le retour de notre traditionnelle fête annuelle qui se tiendra du 18 au 21 août et qui verra son format modifié à cause du vieillissement de l'équipe actuelle et du manque de relève. Nous débiterons de



façon standard avec un concours de belote le jeudi soir, qui sera suivi le vendredi du gros changement dans le planning de l'édition 2022 de la fête. En effet, nous avons décidé d'organiser notre traditionnelle fa-

bounade non plus en clôture de la fête mais dès le vendredi soir. Nous pensons que ce nouvel horaire pour ce repas, qui sera toujours animé par le groupe Didier LAURENT, vous permettra de prendre plus de temps pour les discussions/retrouvailles. Le samedi sera plus classique avec un concours de pétanque en triplette mixte organisé l'après-midi et un concert avec « MANHATTAN » le soir. Enfin notre fête se clôturera par un apéritif en fanfare le dimanche midi qui devrait durer une partie de l'après-midi.

Nous savons que le contexte est particulier ce qui peut expliquer un manque d'entrain, mais notre motivation est de plus en plus difficile à maintenir aux vues du manque de participation aux soirées que l'on organise et du manque de motivation de chacun à l'idée de rejoindre le comité des fêtes pour animer notre cher village de Navès.

Alors nous vous le rappelons encore une fois, toutes nos réunions sont affichées chez PROXY, sur les panneaux d'affichage de la commune et sont annoncées sur notre groupe Facebook, n'hésitez pas à venir participer et à amener vos idées.

Festivement,

Le Comité des Fêtes



# Les délices d'Isa

- Service traiteur
- Soirée tapas
- Apéro dînatoire

**Pizzas au feu de bois**  
premier et troisième  
vendredi de chaque mois

 Les Délices d'Isa

 les\_Délices\_isa

**06 88 79 39 04 (Après 18h)**

# JARDINAGE SUD



*Espace rocade*  
Rue Cécil Mullins  
81 100 CASTRES  
Tél. : 05 63 71 27 47

117 Av. Jean Jaurès  
81 160 SAINT-JUÉRY  
Tél. : 05 63 45 21 56



## ORT PAYSAGES RÉMY LAGOUTE

### Paysagiste

287 Avenue de Mazamet  
81 660 Pont-de-Larn  
[remylagoute@gmail.com](mailto:remylagoute@gmail.com)

**05 67 27 57 47 | 06 11 37 71 53**



[www.remylagoutepaysages.fr](http://www.remylagoutepaysages.fr)

SIRET 809 398 084 00024

# TAXIVAL

## 06 67 39 80 00

*Déplacement toutes distances  
privés, professionnels, médical*

Commune de stationnement  
Aussillon

**4 rue du Photographe  
81 710 NAVÈS**

[taxival@outlook.fr](mailto:taxival@outlook.fr)